



**ENTREPRENDRE + A SAINT GREGOIRE**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : Mairie de Saint Grégoire  
35760 SAINT GREGOIRE

**REGLEMENT INTERIEUR**

Votre adhésion sera définitive à réception de votre fiche d'entreprise complétée ainsi que votre règlement, sans l'un ou l'autre l'adhésion ne pourra pas être confirmée, **avant fin Mars 2023.**

Veillez à respecter délai de la date limite d'inscription aux évènements

En cas de retard ou d'annulation le JOUR J de l'évènement, vous pourrez contacter le lieu qui nous accueille.

Les événements commencent à l'heure, veillez à être ponctuel en respectant l'heure indiquée sur le carton d'invitation.

Si vous souhaitez faire part d'une quelconque insatisfaction, n'hésitez pas à nous en informer par mail en précisant vos coordonnées et nous vous contacterons pour échanger.

L'association est à but non-lucratif, les membres du bureau sont des adhérents et contribuent bénévolement à l'organisation et l'animation des événements.